

## **Annexe 2 : Fiche actions des acteurs :**

La présente annexe synthétise l'ensemble des actions à entreprendre par les différents services ORSEC suivant les niveaux d'alerte et les zones impactées.

Cette liste n'est pas exhaustive. En effet, chaque service veille à accomplir également :

- ✓ Les missions qui lui sont dévolues dans le cadre des dispositions générales de l'ORSEC départementale
- ✓ Toute mission confiée par l'autorité préfectorale, directrice des opérations, dans chaque département

## VIGILANCE RENFORCÉE

Action	Zone	Acteurs
<b><u>ALERTER :</u></b> services ORSEC (SDIS, GGD) + maires des communes impactées par le PPI	ZPI ZIS	BGLC
Établissements de santé et médico-sociaux	ZPI ZIS	ARS ( <i>SAMU en appui</i> )
Établissements scolaires	ZPI ZIS	DSDEN ( <i>maire en appui</i> )
Accueils collectifs de mineurs	ZPI ZIS	DDCS
Entreprises industrielles	ZPI ZIS	UD-DREAL
<b><u>ACTIVER :</u></b> PCS des communes impactées	ZPI ZIS	Maires
<b><u>ORGANISER :</u></b> Évacuation des salariés du barrage et les visiteurs	ZPI	EDF
Évacuation <b>éventuelle</b> des établissements de santé et médicaux-sociaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• recenser les lieux d'accueils adaptés en dehors de la zone de risque ;</li> <li>• identifier les moyens de transports adaptés ;</li> <li>• transporter les personnes identifiées vers les lieux d'accueil.</li> </ul>	ZPI	ARS ARS SAMU ( <i>DDT en appui</i> ) SAMU
<b><u>ANTICIPER :</u></b> Activation de la CUMP		ARS / SAMU
<b><u>PROPOSER :</u></b> Mise en œuvre du PPI, du COD		BGLC
<b><u>ASSURER :</u></b> Communication sur l'événement		BCI

## PRÉOCCUPATION SÉRIEUSE

Action	Zone	Acteurs
<b><u>ALERTER :</u></b> services ORSEC (SDIS, GGD) + maires des communes impactées par le PPI	ZPI ZIS	BGLC
Établissements de santé et médico-sociaux	ZPI ZIS	ARS ( <i>SAMU en appui</i> )
Établissements scolaires	ZPI ZIS	DSDEN ( <i>mairie en appui</i> )
Accueils collectifs de mineurs	ZPI ZIS	DDCS
Entreprises industrielles	ZPI ZIS	UD-DREAL
<b><u>ACTIVER :</u></b> CUMP		ARS / SAMU
<b><u>PROPOSER :</u></b> Mise en œuvre du PPI et du COD		BGLC
<b><u>ASSURER :</u></b> Communication sur l'événement		BCI
<b>Dans la ZPI</b>		
Évacuation <b>anticipée</b> des établissements de santé et médicaux-sociaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>recenser les lieux d'accueils adaptés en dehors de la zone de risque ;</li> <li>identifier les moyens de transports adaptés ;</li> <li>transporter les personnes identifiées vers les lieux d'accueil.</li> </ul>		ARS SAMU ( <i>DDT en appui</i> ) SAMU
Évacuation <b>anticipée</b> des écoles : <ul style="list-style-type: none"> <li>identifier les moyens de transports et les réquisitionner ;</li> <li>évacuer vers le point de regroupement de la commune.</li> </ul>		CD pour les transports scolaires IA et chefs d'établissements
Évacuation <b>anticipée</b> des accueils collectifs de mineurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>identifier les moyens de transports et les réquisitionner ;</li> <li>évacuer vers le point de regroupement de la commune.</li> </ul>		Organisateur / DDCS ( <i>maires et DDT en appui</i> )
Évacuation <b>anticipée</b> des personnes inscrites au registre des personnes vulnérables : <ul style="list-style-type: none"> <li>identifier les moyens de transports et les réquisitionner ;</li> <li>évacuer vers le point de regroupement de la commune.</li> </ul>		Maires ( <i>DDT en appui</i> )
Évacuation <b>anticipée</b> des autres populations : <ul style="list-style-type: none"> <li>autoévacuer vers le point de regroupement de la commune.</li> </ul>		Maires
Bouclage de la zone		GGD
Activer les mesures du PCS		Maires
Ouvrir un centre d'accueil et de regroupement (CARE)		
Mobiliser une association de sécurité civile		
Assurer le ravitaillement des personnes regroupées		
<b>Dans la ZIS</b>		

Évacuation <b>anticipée</b> des établissements de santé et médicaux-sociaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>recenser les lieux d'accueils adaptés en dehors de la zone de risque ;</li> <li>identifier les moyens de transports adaptés ;</li> <li>transporter les personnes identifiées vers les lieux d'accueil.</li> </ul>	ARS SAMU ( <i>DDT en appui</i> ) SAMU
<b>Après évacuation de la ZPI et des établissements de santé et médico-sociaux de la ZIS</b>	
Évacuation des écoles : <ul style="list-style-type: none"> <li>identifier les moyens de transports et les réquisitionner ;</li> <li>évacuer vers le point de regroupement de la commune.</li> </ul>	CD pour les transports scolaires IA et chefs d'établissements
Évacuation des accueils collectifs de mineurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>identifier les moyens de transports et les réquisitionner ;</li> <li>évacuer vers le point de regroupement de la commune.</li> </ul>	Organisateur / DDSCS ( <i>maires et DDT en appui</i> )
Évacuation des personnes inscrites au registre des personnes vulnérables : <ul style="list-style-type: none"> <li>identifier les moyens de transports et les réquisitionner ;</li> <li>évacuer vers le point de regroupement de la commune.</li> </ul>	Maires ( <i>DDT en appui</i> )
Évacuation des autres populations : <ul style="list-style-type: none"> <li>autoévacuer vers le point de regroupement de la commune.</li> </ul>	Maires
Bouclage de la zone	GGD
Activer les mesures du PCS	Maires
Ouvrir un centre d'accueil et de regroupement (CARE)	
Mobiliser une association de sécurité civile	
Assurer le ravitaillement des personnes regroupées	

## PERIL IMMINENT

Appliquer l'ensemble des mesures prévues pour la préoccupation sérieuse et prévoir l'évacuation réflexe des services de secours et de sécurité de la **ZPI** puis de la **ZIS**.

<b>ALERTER :</b>	EDF
→ Population de la ZPI	